

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté (MM. les échevins Morin, Bastien, Ward et Larivière dissidents).

37.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de vendre à l'enchère une certaine lisière de terrain située dans le quartier St-Gabriel.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.
M. l'échevin MORIN, appuyé par M. l'échevin LAVAL-LEE, propose en

Amendement: Que ledit rapport soit adopté avec instructions de mettre dans les conditions de vente toutes les réserves nécessaires pour les travaux projetés de la Rivière St-Pierre, s'il y a lieu, et autres conditions que les Commissaires jugeront utiles pour protéger les intérêts de la ville.

Et, un débat s'engageant,

M. l'échevin MONAHAN, appuyé par M. l'échevin MARCIL, propose en

Sous Amendement: Que ledit rapport soit renvoyé de nouveau au Bureau des Commissaires pour plus ample étude.

Ledit sous-amendement étant mis aux voix, il est adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

38.—Du Bureau des Commissaires, pour donner ordre à la "Montreal Water & Power Co." de poser des conduites d'eau dans la rue Marquette et dans l'avenue Laurier.

39.—Du Bureau des Commissaires, pour permettre à M. Elie Dubreuil de construire une écurie dans le quartier Laurier.

40.—Du Bureau des Commissaires, pour permettre à M. J. B. Bélanger de construire une écurie dans le quartier Laurier.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.
41.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question concernant l'ouverture du Boulevard St-Laurent.

42.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question au sujet du règlement concernant la vente du pain.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et que copies en soient transmises aux échevins intéressés.

43.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'effacer la ligne homologuée de la rue St-Jean-Baptiste, entre les rues St-Paul et Notre-Dame.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MORIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé de nouveau au Bureau des Commissaires, vu que la ligne homologuée de la rue St-Jean-Baptiste a été effacée en vertu d'un rapport du Bureau des Commissaires adopté par le Conseil, le 10 juillet 1911.

44.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre au Surintendant de la "Dominion Light Heat & Power Co." de conduire sa voiture à grande vitesse.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé de nouveau au Bureau des Commissaires, vu que le Conseil ne peut amender par une simple résolution les règlements de la Cité.

45.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de constituer en corporation la "Augudath More Shepath Oevre de Montreal."

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin LAMOUREUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.
46.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. Aimé Guertin de vendre du fourrage.

Délibération remise, à la demande de M. l'échevin MARCIL.

47.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. J. O. Devaux d'emmagasiner et de vendre de la gazoline, dans le quartier Duvernay.

48.—Du Bureau des Commissaires, pour permettre à M. Roch Lévesque de construire une écurie dans le quartier Ste-Marie.

49.—Du Bureau des Commissaires, pour permettre à M. Jos. Nantel d'ouvrir une cour à bois dans le quartier Ste-Marie.

37.—From Board of Commissioners, to sell a certain piece of land in St-Gabriel Ward by auction.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. O'CONNELL,

That said report be received and adopted.

Moved in amendment by Ald. MORIN, seconded by Ald. LAVALLEE,

That said report be adopted with instructions to insert in the deed of sale all necessary reserves as regards the proposed works on the St. Peter River and such other conditions as the Commissioners may deem advisable in order to protect the City's interests.

And, a debate arising,

Moved in sub-amendment by Ald. MONAHAN, seconded by Ald. MARCIL,

That said report be referred back to the Board of Commissioners for further consideration.

Said sub amendment being put, it was

Resolved: Accordingly.

38.—From Board of Commissioners, to order the Montreal Water & Power Co. to lay conduits in Marquette St. and Laurier Ave.

39.—From Board of Commissioners, to allow Elie Dubreuil to erect a stable, Laurier Ward.

40.—From Board of Commissioners, to allow J. B. Bélanger to erect a stable, Laurier ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

41.—From Board of Commissioners, replying to a question "re" opening of St-Lawrence Boulevard.

42.—From Board of Commissioners, replying to a question anent by-law concerning the sale of bread.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said reports be received and that copies thereof be transmitted to the Aldermen interested.

43.—From Board of Commissioners, to erase homologated line of St Jean Bte St., between St. Paul and Notre Dame Sts.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MORIN, it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners, inasmuch as the homologated line of St. Jean Bte St. was erased in virtue of a report of the Board of Commissioners adopted by Council on the 10th July 1911.

44.—From Board of Commissioners, to allow the Superintendent of the Dominion Light Heat & Power Co. to drive his vehicle at a high rate of speed.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners inasmuch as the Council is unable to amend the by-laws of the City by a simple resolution.

45.—From Board of Commissioners, to incorporate the "Augudath More Shepath Oevre de Montreal".

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAMOUREUX, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

46.—From Board of Commissioners, to allow Mr. Aimé Guertin to sell fodder.

Consideration deferred at the request of Ald. Marcil.

47.—From Board of Commissioners, to allow Mr. J. O. Devaux to store and selle gasoline, Duvernay ward.

48.—From Board of Commissioners, to allow Mr. Roch Nantel to open a wood-yard, St. Mary Ward.